



Votants : 82  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 janvier 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 janvier 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 janvier 2016

### HABITAT – PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Alain BAUDIN à Joël MISBERT, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Isabelle GODEAU à Nathalie SEGUIN, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOURL à Elodie TRUONG, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

#### **Titulaires absents :**

Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Elmano MARTINS, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

#### **Titulaires absents excusés :**

Alain BAUDIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE (décédé), Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20160125-C46-01-2016-DE  
Date de télétransmission : 27/01/2016  
Date de réception préfecture : 27/01/2016

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS****CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JANVIER 2016****HABITAT – PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 25 novembre 2013, la CAN a décidé de poursuivre son action en faveur de l'amélioration du parc ancien privé en signant le 26 décembre 2013, un Protocole d'accord avec l'Etat et l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour la mise en place, pour une période de quatre ans, d'un PIG labellisé " Habiter mieux ".

Ce dispositif doit ainsi permettre d'accorder des subventions, sous certaines conditions, aux propriétaires occupants ou bailleurs privés afin de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé/indigne (signalé ou identifié dans le cadre d'actions de repérage), mais également pour adapter les conditions de logement à la perte d'autonomie pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées.

Par délibération du 22 septembre 2014, la CAN a défini l'ensemble des modalités d'engagements et de versements de ses subventions avec SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres), chargé du suivi-animation de ce dispositif.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subvention, et suite aux décisions des Commissions Locales de l'Anah des Deux-Sèvres, il est proposé d'attribuer aux bénéficiaires, un montant prévisionnel total de **27 000 €**, détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider les engagements financiers de la CAN indiqués dans le tableau récapitulatif joint en annexe, concernant l'amélioration de **15** logements anciens sur son territoire,
- Autoriser, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement des sommes respectives à SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) pour assurer le paiement aux entreprises concernées sur pièces justificatives (*principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah*), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) ait été adressée à la CAN,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 82  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

Membre du Bureau Délégué

Préfecture  
079-200041317-20160125-C46-01-2016-DE  
Date de télétransmission : 27/01/2016  
Date de réception préfecture : 27/01/2016

## ANNEXE

### TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES MAXIMUM DE LA CAN SUITE AUX COMMISSIONS LOCALES DE L'ANAH (CLA)

Nombre logts	Adresses des logements concernés	Travaux HT éligibles	Subvention Anah agréées	Subv. FART* agréées	Subventions CAN
<b>Logt 1</b>	3 Lot La Minnée - Lieu-dit " La Sanguinière " - FORS	6 620 €	2 317 €	0 €	<b>500 €</b>
<b>Logt 2</b>	117 rue des Chenevières - EPANNES	14 122 €	6 000 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 3</b>	2 rue de la Pompe - SAINT-REMY	51 616 €	27 748 €	2000 €	<b>8 000 €</b>
<b>Logt 4</b>	100 rue du 08 mai 1945 - BEAUVOIR SUR NIORT	11 589 €	5 795 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 5</b>	659 rue Charles Tillé - BEAUVOIR SUR NIORT	13 700 €	6 000 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 6</b>	3 rue Alfred Poussard - SAINT-REMY	12 975 €	6 000 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 7</b>	54 avenue Saint-Jean - PRISSE LA CHARRIERE	10 490 €	5 245 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 8</b>	15 La Roche Avane - COULON	18 972 €	6 000 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 9</b>	4 impasse des Roses - Lieu-dit " La Rivière " - ST-HILAIRE LA PALUD	10 315 €	5 158 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 10</b>	1 Cité de la Source - SAINT-MAXIRE	9 832 €	3 342 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 11</b>	5 impasse Morisset - PRIN-DEYRANCON	4 541 €	240 €	2000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 12</b>	30 rue du Marais Sauvage - Lieu-dit " La Rivière " - ST-HILAIRE LA PALUD	1 119 €	116 €	0 €	<b>500 €</b>
<b>Logt 13</b>	2 route de l'Ile Bapaume - LE BOURDET	19 151 €	6 000 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 14</b>	227 Grand Rue - MAUZE SUR LE MIGNON	9 451 €	4 726 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Logt 15</b>	15 rue du Prieuré - COULON	21 049 €	9 425 €	2 000 €	<b>1 500 €</b>
<b>Totaux</b>	<b>15 logements</b>	<b>215 542 €</b>	<b>94 112 €</b>	<b>26 000 €</b>	<b>27 000 €</b>

\* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160125-C46-01-2016-DE Date de télétransmission : 27/01/2016 Date de réception préfecture : 27/01/2016
--